

d'un ancien aumônier presbytérien du 84<sup>e</sup> régiment, le révd M. Bathune, dont la nombreuse famille, sinon lui-même, finit par entrer dans le giron de l'Eglise anglicane, où ses descendants se distinguèrent, l'un d'eux ayant été évêque. M. Delisle eut si peu de succès qu'après vingt-un ans de ministère, il n'avait pas encore fait une seule conversion parmi les Canadiens. Ses registres de l'état civil de 1766 à 1787, publiés au rapport des archives pour 1885, p. xxx et suiv., établissent qu'il maria plusieurs Canadiens, probablement alors comme depuis, pour éluder les lois du pays. Mais celui des baptêmes et sépultures, tout en contenant quelques noms suisses et huguenots, Prévost, Du Calvet, Martheille, Dessaulles, etc., ne fait pas mention d'un seul nom canadien.

En l'année 1793, arrivait à Québec l'évêque Mountain, aussi huguenot d'origine. Son ancêtre français, de Montaigne, s'était réfugié en Angleterre lors de la révocation de l'édit de Nantes, en 1685. Le nouvel évêque était anglais de naissance, de nom et d'éducation. Il est regardé à juste titre comme le fondateur de l'Eglise anglicane au Canada.

\* \* \*

Ainsi finit vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle le règne des Suisses au Canada, tant dans l'Etat que dans l'Eglise, sans qu'aucun d'eux n'ait laissé de postérité, si ce n'est Gogy, Dessaulles, Delisle et de Montmollin. L'une des filles de ce dernier épousa M. Marler, père de M. Marler, longtemps comptable à la procure du Séminaire de Montréal. Une des filles du dernier Gogy de Beauport, épousa M. Æmilium Irving, C. R., un des membres distingués du barreau de Toronto. Les descendants de M. Delisle forment depuis longtemps une famille très en vue parmi les Canadiens-français catholiques de Montréal. M. Dessaulles, suisse de naissance, qui en 1767 faisait baptiser et inhumer une fille par M. Delisle, est la souche d'une importante famille canadienne-française et catholique de Saint-Hyacinthe.

Cette fin inattendue du règne des Suisses avait été précipitée par un concours de circonstances providentielles, dont nos ancêtres, dirigés par leur clergé et leurs seigneurs, surent admirablement profiter.